Cartigny

Séance du Conseil municipal du 23 juin 2025
PROCÈS-VEBAL

Présent-e-s :	S. Barthassat Fleury, F. Baudet, J. Brand, G. Bron Schwartz, L. Cocquio, A. Cogne, M. Cogne, M. Comtat, M. Goepfert, M. Meyer, M. Pelz, A. Roduit
Excusé-e-s :	F. Baudet, J. Leresche
Assistent :	D. Bolle de Paoli, maire P. Bavarel, conseiller administratif N. Pontinelli, conseiller administratif M. Rodriguez, secrétaire général
Procès-verbal :	M. Rodriguez, secrétaire général

Le président Arnaud Cogne ouvre la séance. Il propose une modification de l'ordre du jour en insérant un point

1. Communication du bureau du Conseil municipal

Le président Arnaud Cogne donne lecture d'une pétition d'habitants de la Petite-Grave. Le Conseil administratif, qui a reçu les pétitionnaires, répond à cette pétition :

Rte de Cartigny- Rte de Croix-en-Champagne

Delphine Bolle de Paoli informe de la mise en place de feux de circulation prévue pour le mois
d'octobre.

Concernant la sécurisation du chemin Bois-de-Saint-Victor :

Nicolas Pontinelli informe que le Conseil administratif souhaite sécuriser cette portion du hameau, par la mise en place d'une zone 20 km/h.
Cette problématique a été soulevée dans le cadre du Plan Directeur Communal.
La commission des routes se chargera du suivi et de l'évolution du projet.
Il n'est pas nécessaire d'attendre l'adoption du Plan Directeur Communal, d'autant plus que :

- Des travaux PGEE sont prévus en sous-sol,
- Et d'autres travaux d'aménagement seront effectués en surface.

La décision finale appartiendra au Conseil municipal qui aura le dernier mot avec le vote des crédits.

Espace de jeux, terrain du tir à l'arc, rte de Vorpillaz:

Le Conseil administratif n'est pas favorable et précise que ce terrain est en zone forêt, situé à proximité de la réserve de la Petite Grave, un pôle de biodiversité.

Guillaume Bron-Schwartz demande si une alternative est possible pour régler ce problème.

Nicolas Pontinelli répond que le sujet est complexe, car il faut du foncier pour créer ces espaces, tout en veillant à ce que les activités ne posent pas de problèmes environnementaux.

Léonie Cocquio précise que plusieurs entreprises agricoles utilisent régulièrement ces chemins et qu'il est nécessaire de leur garantir un accès.

Delphine Bolle de Paoli informe que ce point a été évoqué avec les pétitionnaires.

Fermeture de la route de Vorpillaz
Mélissa Pelz s'interroge et demande si celle-ci fait aussi partie des sujets que l'on va évoquer ? Nicolas Pontinelli confirme que le sujet est en réflexion et qu'il est important en raison des enjeux environnementaux. L'Objectif : apaiser le secteur de l'ancienne Gravière.

Décision finale
Transmission de la pétition à la commission des routes.
Adopté à l'unanimité.

2. Communications et propositions du Conseil administratif

Promotions – Samedi 16h00

Le Conseil municipal est sollicité pour servir l'apéritif après la partie officielle. De ce fait, il est important de savoir qui sera présent pour cette tâche.

L'Écho de Cartigny
L'Écho sort cette semaine.
En septembre, une édition spéciale sera publiée portant sur l'organisation de cette nouvelle législature.

Calendrier des séances de commissions
Le calendrier des séances est fixé.
Certaines séances pourraient être annulées si nécessaire.

Eboulement de Blatten – Don via l'Association des Communes Genevoises
Un pot commun sera organisé pour donner de l'argent via l'ACG.
Le Conseil administratif propose : CHF 5'000.-.
Les Conseil municipal sera informé dès que la décision sera prise.

Travaux de la route de Trabli

Démarrage des travaux prévu le30 juin. Deux étapes principales :
- Secteur Moulin Ratte et Vallières avec déviation du bus.
- Deuxième secteur entre Vallières et Nant des Crues.

• Objectif : sécuriser la route avec la création d'un trottoir.

Léonie Cocquio mentionne ses relations et échanges compliqués avec le canton, concernant la période des travaux et notamment durant la période des moissons et vendanges. La réponse du canton, qui a été communiquée, est jugée insatisfaisante par Nicolas Pontinelli. Celui-ci informe qu'il appuiera les agriculteurs pour que leur problématique soit prise en compte.
Axel Roduit partage cet avis et insiste sur le manque de communication.

Nicolas Pontinelli rédigera un courrier officiel sur ce sujet.

3. GISPAC

Manuel Goepfert fait lecture du projet et du rapport associé. Des questions et remarques sont échangées.
Décision : désignation des deux membres du Conseil municipal adoptée à la majorité, avec deux abstentions.
Les deux représentants sont : Manuel Goefpert et Julia Brand.

4. Modification du règlement du Conseil Municipal

Décision prise à l'unanimité.

Le président lève la séance.
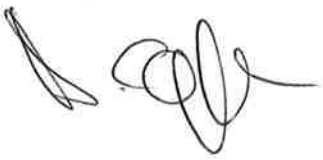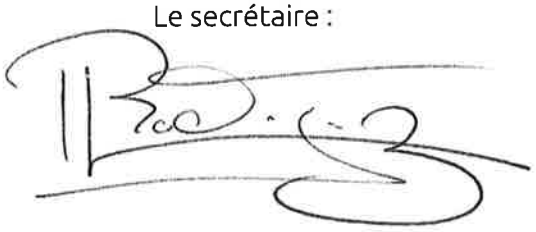
Le président : Le secrétaire :